



PREC prolongé, GPEC, DAEC, des emplois qui s'envolent !

P.M.T. site de Sochaux, l'équipe de nuit indispensable

CE du 6 novembre, l'occasion pour la direction de Sochaux de présenter le Plan Moyen Terme du site.

La production devrait passer progressivement de 280.000 véhicules par an en 2013, à 380.000 véhicules par an en 2016, une augmentation qui nécessitera sans doute la mise en place d'une équipe de nuit.

Par ailleurs le nouveau modèle qui remplacera 3008, sera construit sur la même base véhicule que la nouvelle 308, cela devrait donner un peu de souplesse pour transférer des productions d'un système à l'autre, et éviter ainsi que des salariés soient au chômage, quand d'autres accumulent les samedis.

Pour la CGT, ces perspectives doivent se traduire par des embauches. 700 intérimaires travaillent sur le site de Sochaux, du travail précaire qui doit être rapidement transformé en CDI.

GPEC et DAEC, encore des emplois en moins

A l'occasion du CCE du 5 novembre et du CE du 6 novembre, la direction a présenté un nouveau plan de suppressions d'emplois.

Alors qu'à Rennes et à Aulnay des salariés sont toujours sans solution viable, alors que le PREC 2013 n'est pas terminé et va même être prolongé, de nouvelles suppressions d'emplois se profilent.

Suppressions d'emplois : Le document remis aux représentants du personnel fait état de 950 congés seniors (92 pour le site de Sochaux), 250 mobilités externes dans le cadre de la GPEC et 250 départs dans le cadre du DAEC (dispositif d'adéquation des emplois et des compétences), soit un total de 1450, la direction précisant qu'il ne s'agit là que d'estimations, ces chiffres pouvant être dépassés !?

Embauches : Le même document fait état de 1000 recrutements sous contrat précaire en alternance et de 280 embauches en CDI, exclusivement sur des métiers en tension, où les effectifs sont insuffisants.

Bilan : L'impact sur l'emploi du plan qui est présenté pourra donc varier de - 170 à - 1170 selon le nombre de contrats précaires en alternance qui pourront être transformés, ou non, en CDI.

Un nouveau plan qui se traduira une fois encore par un alourdissement des charges de travail pour celles et ceux qui resteront dans l'entreprise.

Un nouveau plan qui officialise la mobilité forcée découlant de l'ANI du 11 janvier 2013, mais aussi et surtout du Nouveau Contrat AntiSocial.

Ces nouvelles suppressions d'emplois dans les sites français sont présentées comme inéluctables, et nous devrions tous nous réjouir que cette vague là soit moins violente que la précédente et repose sur des dispositifs volontaires.

La CGT considère au contraire qu'il n'y a aucune fatalité à tant de suppressions d'emplois et que c'est là le résultat d'une politique industrielle :

- Qui choisit d'arrêter la fabrication des amortisseurs à Sochaux, et de la sous-traiter, provoquant la disparition de 600 emplois ?
- Qui choisit de ne pas faire la boîte DCT à Valenciennes, ou Borny mais de la sous-traiter et de la délocaliser, alors que ce type de boîte équipera bientôt la moitié des véhicules PSA ?
- Qui choisit de délocaliser demain une partie de la production des véhicules de segment B, menaçant l'emploi à Poissy et à Mulhouse ?
- Qui tente aujourd'hui encore d'externaliser de nouveaux services comme le gardiennage dans tous les sites de province ?

La direction prétend que ces décisions s'imposent ! La CGT considère qu'elles sont au contraire les conséquences de la globalisation à marche forcée imposée par Philippe Varin et ses sbires.

De l'argent, PSA en trouve pour acquérir des usines en Chine. De l'argent, PSA en a trouvé pour une aventure désastreuse en Russie. De l'argent PSA en trouve pour payer les salaires exorbitants et les retraites-chapeaux des grands dirigeants du groupe.

Pour toutes ces raisons, la CGT considère que ce nouveau plan de suppressions d'emplois est totalement dépourvu de motif économique !

PREC 3750 emplois détruits pas un de moins !

Au cours du CCE du 29 avril 2013, la CGT avait déjà dit son opposition à la suppression de 3750 emplois, dans le cadre du Plan de Redéploiement des Emplois et des Compétences.

La CGT avait alors motivé son avis à propos du PREC, par **4 arguments principaux** :

1. Le volontariat y est malmené.
2. Les départs non remplacés contribuent à l'alourdissement des charges de travail et mettent en cause l'avenir de ceux qui restent.
3. Le PREC ne répond pas à l'attente des seniors qui mériteraient une vraie préretraite.
4. Le PREC crée des situations d'injustice, voire de discrimination.

Chacun aura pu observer au cours de ces derniers mois, que le dispositif adopté amenait à des situations ubuesques, où certains volontaires n'avaient pas la possibilité de quitter l'entreprise, tandis que des salariés n'ayant rien demandé se voyaient incités à aller dans les EMDP pour « *se chercher du travail* ».

Malgré les passerelles entre sites et entre directions qui auront permis de régler quelques situations individuelles, la direction constate aujourd'hui que son objectif global de **3570 emplois à détruire** n'est pas atteint, elle a donc naturellement décidé de jouer les prolongations jusqu'au 30 avril 2014.

Comme elle l'avait déjà fait le 29 avril 2013, et pour les mêmes raisons, la CGT a donné une fois encore un avis défavorable à la prolongation de la période d'inscription, proposée par la direction.

Sur le site de Sochaux, 579 emplois devaient être supprimés, 711 personnes ont adhéré au PREC, 132 emplois seront supprimés au-delà du quota initial.

Raison de plus pour ne pas jouer les prolongations !



CE extra du 9 décembre, le bout d'usine engorgé !

En plus des samedis 7 décembre (tournée A) et 14 décembre (tournée B) déjà annoncés travaillés en H+, le CE extra du 9 décembre a été l'occasion pour la direction du site de Sochaux d'annoncer une nouvelle séance de travail en H+ pour 90 salariés du bout d'usine, travaillant à QCP et CPL.

Motif invoqué : Un important en-cours de 750 véhicules en attente d'être retouchés et qu'il faut livrer en urgence aux clients.

Bien évidemment, les mauvaises conditions de travail sur les lignes de montage de Sochaux sont à l'origine de l'engorgement quasi permanent du bout d'usine et bien entendu, la solution serait de soulager les ouvriers sur les chaînes, en diminuant leurs charges de travail pour qu'un tel problème récurrent soit, une fois pour toute, résolu.

Malheureusement, la direction ne l'entend pas de cette oreille, préférant disposer à sa guise de la vie des salariés en leur imposant des samedis, plutôt que de remettre en question ses politiques industrielles néfastes aux salariés et à l'emploi !

La CGT a donné un avis défavorable à la direction de Sochaux, indiquant que le recours au volontariat serait un moindre mal.

Fractionnement de nos congés, vigilants jusqu'à la décision !

Le 17 décembre se déroulera à Sochaux la première réunion organisée par la direction du site, réunion où elle tentera de justifier le fractionnement de nos congés, réquisitionnés pour gérer les stocks !?

Pour la CGT, les congés appartiennent aux salariés. Nous avons travaillé une année entière dans des conditions souvent difficiles, et nous devons pouvoir disposer librement de nos 4 semaines de vacances.

C'est tout le sens de la pétition signée par 1805 salariés, tous opposés à une 4^{ème} semaine de congés que la direction voudrait imposer fin octobre.

La Décision ? Elle reste suspendue au résultat du vote des 61 délégués du personnel de Sochaux.

Les 26 élus CGT sont opposés à un tel fractionnement, si 5 délégués d'autres syndicats s'y opposent aussi, alors, la direction devra mettre son projet au placard !